Fiche de données de sécurité

SECTION I - PRODUIT ET IDENTIFICATION

Dénomination commerciale	**FERMAID E**
Type	*Levures sèches inactivées et sels nutritifs*
Description	*Nutriment pour levures*
Usage	Ingrédient pour usage œnologique
Producteur	**Lallemand Inc.**
N° de téléphone	+ 1-514 522-2133
Appel d'urgence (direct)	+ 1-514 904-3072
Date de création de la fiche	07-août-07
Responsable	Responsable qualité Tel: +49 (0)176 22 12 62 89

SECTION II - INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composition du produit :	Levure *Saccharomyces cerevisiae* inactivée, partiellement hydrolysée et séchée.	
	Phosphate diammonique	CAS 7783-28-0
	Sulfate d'ammonium	
Ingrédients dangereux	Aucun	

SECTION III - IDENTIFICATION DES DANGERS

Inhalation	poussières irritantes
Contact avec la peau	irritant, faible toxicité
Contact avec les yeux	irritation sans dommage pour les yeux
Ingestion	toxicité minime; douleurs abdominales; irritation œsophage et estomac possibles

SECTION IV - PREMIERS SECOURS

En cas de contact ou d'ingestion accidentelle :

Contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau courante et savon; laver les vêtements
Contact avec les yeux	Laver abondamment à l'eau courante pendant 15 minutes; consulter un médecin
Inhalation :	Exposer la personne à l'air frais; consulter un médecin si la respiration est difficile
Ingestion :	Consulter un médecin si de grandes quantités sont ingérées

SECTION V - INCENDIE

Inflammabilité	Ininflammable
Moyens d'extinction	tous
Risques particuliers	le produit peut dégager des fumées toxiques d'ammoniac et d'oxyde de phosphore
Protection	les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complète

SECTION VI - DISPERSION ACCIDENTELLE

Porter des vêtements de protection appropriés et une protection oculaire
Ramasser par moyen mécanique et rincer à l'eau

SECTION VII - MANIPULATION et STOCKAGE

Manipulation	Eviter le contact avec les peau et les yeux. Eviter l'inhalation du produit (se référer à Section VIII).
Stockage	En emballage d'origine, fermé, dans un endroit ventilé et exempt d'odeurs . Eviter le stockage à températures élevées sur une période prolongée.

SECTION VIII - EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Porter des lunettes de protection ou un masque facial
Porter un masque anti-poussières dans les lieux confinés
Porter des vêtements adaptés à la manipulation des poudres
Une douche oculaire et une douche d'urgence devraient être situées à proximité du lieu de manipulation

SECTION IX - PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	Solide (poudre)
Aspect :	Couleur beige à marron clair
Odeur :	Odeur typique de levure
Point de fusion	se décompose à partir de 100°C
Produit partiellement soluble dans l'eau	

SECTION X - STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Stable aux conditions d'usage et de stockage définies
Incompatibilités	Aucune
Conditions à éviter	Humidité élevée dans l'environnement du produit
Produits de décomposition toxiques	ammoniac et oxyde de phosphore au cours de la combustion

SECTION XI - TOXICOLOGIE

Contact avec la peau	irritation possible
Contact avec les yeux	irritation possible
Inhalation :	irritation des muqueuses
Ingestion :	légers troubles digestifs possibles
Effets cancérogènes	aucun identifié

SECTION XII - INFORMATION ECOLOGIQUE

Le phosphate provoque la croissance des algues et peut entraîner une dégradation de la qualité de l'eau

SECTION XIII - ELIMINATION DES DECHETS

Disposer le produit contaminé et les matières utilisées pour le nettoyage en conformité avec les exigences requises pour cette matière
Consulter les règlementations nationales, régionales et locales avant toute procédure d'élimination

SECTION XIV - TRANSPORT

Non concerné par la RTMD

SECTION XV - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des substances dangereuses

SECTION XVI - AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.